

Ethique et responsabilité

Réponses à vos questions

Les huit questions que vous nous posez sont précédées d'une introduction générale qui en explique l'esprit et les motivations. Cette introduction éclaire votre questionnement d'un jour particulier. Le quatrième paragraphe (en gras) indique notamment : « **La prétention, légitime, de la Corse à une émancipation progressive, doit s'assortir, de notre point de vue, de pratiques politiques qui se distinguent de celles d'une France dont chacun peut constater aujourd'hui l'impasse dans laquelle est engagée sa classe politique** »

Nous avons jugé utile, pour éclairer nos propres réponses, de vous adresser au préalable, cinq questions qui vous permettront, si vous y répondez, de préciser mieux les objectifs de votre questionnement.

1/ Quelle signification accordez-vous à l'expression « *la prétention, légitime, de la Corse à une émancipation progressive* » ?

2 / De quelle « *émancipation* » voulez-vous parler ? Qui serait concerné par une telle « *émancipation* » ? Les propriétaires de 4/4 de luxe ? (elles pullulent dans nos villes, et leur coût unitaire représente *au moins* trois années de smic), ou bien les 25 % de la population insulaire qui vivent (ou survivent) au- dessous du seuil de pauvreté ? Ces derniers aspirent, en effet, à *s'émanciper réellement* du pouvoir de l'argent dont ils subissent la loi d'airain...

3/ En quoi les réponses à vos questions seraient-elles susceptibles de préserver *la classe politique corse* de *l'impasse* où, apparemment, selon votre diagnostic, la classe politique française est engagée ?

4/ « *A Corsica in cumunu* », a élaboré ses propositions à partir d'un bilan critique de la mandature écoulée, avec ses réussites et ses faiblesses ; la plupart des autres listes crient à la catastrophe ; celle du Président de l'Exécutif s'adresse des félicitations. Pourquoi, comme observateurs

sourcilleux, n'avez-vous pas tenté de dresser un état des lieux sommaire et équilibré avant d'élaborer votre questionnaire?

5/ La classe politique vertueuse que paraissez appeler de vos vœux, en interpellant ses futurs représentants, peut-elle sortir de la société insulaire, telle qu'elle est, si les différents candidats prennent devant vous les engagements que vous sollicitez ?

Cela étant dit, voici nos réponses à vos questions :

I- Oui, le non-cumul des mandats doit devenir la règle. Certains de nos candidats se la sont déjà imposée à eux-mêmes. Mais un tel engagement paraît difficile à généraliser pour le moment, en l'absence d'une loi contraignante.

II- Oui, pour la plupart d'entre eux. Mais il faut qu'un mouvement politique puisse assurer le renouvellement de ses cadres en associant l'expérience des plus anciens à l'intégration des nouveaux.

III- Pourquoi pas ?

IV- Oui à un audit des recrutements et à la transparence des procédures. Mais le recours à *une instance indépendante incontestable* nous semble une fausse solution qui pourrait même devenir un artifice susceptible de camoufler des pratiques plus sournoises encore que celles que nous voudrions éradiquer. Les élus doivent assumer leurs responsabilités et en répondre, au besoin, devant la Justice.

V- Oui à un renforcement des pouvoirs de la Chambre Régionale des Comptes (que vous avez baptisée « cour territoriale »). Ses recommandations peuvent déjà, si elles ne sont pas respectées, entraîner dans certains cas des poursuites judiciaires. Quant à la plateforme que vous évoquez, elle doit, si elle est mise en place, concerner non seulement les élus locaux et territoriaux, mais également *tous* les élus des trois Chambres consulaires. Le monde économique qui gère de l'argent public ne saurait échapper à la règle générale.

VI- Oui, absolument, aux deux volets de votre question.

VII- Cette question est très ambiguë. Sur la grave question de l'immigration et des réfugiés, nous nous en tenons à la réponse que nous avons apportée aux interrogations de la CLE : nous sommes une terre d'accueil et nous voulons le

rester. Le peuple corse n'est menacé ni par les immigrés ni par les réfugiés. Il est victime, comme toute la nation française, des puissances d'argent qui imposent au plus grand nombre l'austérité, les bas salaires, les retraites misérables, et l'exclusion.

VIII- Nous luttons déjà, à notre manière, contre ces phénomènes mafieux. La commission violences a fait du bon travail sur ce sujet et nous proposons qu'elle étende ses activités à la délinquance économique en liaison avec les régions voisines qui subissent des déviances analogues. Nous souhaitons, de la part des services de l'Etat, une répression sans faiblesse du banditisme et de ses empiètements dans la société insulaire.